

DÉLIBÉRATION

Comité syndical du 6 décembre 2023

DÉLIBÉRATION N° DCS2023-030

Objet : Approbation du Budget Primitif du Budget Annexe « aménagement numérique » de Seine-et-Marne Numérique pour 2024

Le six décembre deux mille vingt-trois à dix-huit heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sis 12 rue des Saints-Pères à Melun les délégués désignés par chaque adhérent au Syndicat Seine-et-Marne Numérique sous la présidence de M. LAVENKA Olivier, Président.

Date de la convocation transmise par le Président : 30 novembre 2023

Nombre de délégués en exercice : 45

Nombre de délégués présents : 14

Nombre de délégués représentés : 7

QUORUM : 45 délégués en exercice représentant 117 voix, soit un quorum de 58,5 voix

QUORUM pour la présente délibération : 14 délégués présents + 7 pouvoirs correspondant à 81 voix

PRESENTS :

Délégués du Département : Olivier LAVENKA, Président, Pascal GOUHOURY, Virginie THOBOR

Délégués de la Région : Angela AVOND

Délégués des EPCI : Philippe BAPTIST, Stéphane COLLON, Michel CHARIAU, Fabien VALLEE, Michael ROUSSEAU, Alain BOULLOT, Daniel DOMETZ, Maxence GILLE, Francis PLE, Jean-Paul GARCIA ROBIN

REPRESENTES :

Délégués de la Région :

Gilles BATTAIL a donné pouvoir à Olivier LAVENKA.

Délégués des EPCI :

Claude DECUYPERE a donné pouvoir à Maxence GILLE

Jean ABITEBOUL a donné pouvoir à Philippe BAPTIST

Didier FENOUILLET a donné pouvoir à Alain BOULLOT

Marcel FONTELLIO a donné pouvoir à Stéphane COLLON

Pascal FOURNIER a donné pouvoir à Daniel DOMETZ

Christian PEUTOT a donné pouvoir à Michael ROUSSEAU

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Fabien VALLEE

Le Comité syndical de Seine-et-Marne Numérique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°DSC2023-019 du Comité syndical du 11 octobre 2023, prenant acte des orientations budgétaires pour 2024,

Vu la délibération n°DSC2023-027 A du Comité Syndical du 6 décembre 2023, révisant les Autorisations de Programme 2020-2024 et 2023-2026,

Considérant les Crédits de Paiement (CP) 2024 inscrits dans les Autorisations de Programme,

Considérant les besoins budgétaires 2024 établis en concertation avec les services,

Vu l'avis favorable de la Commission des finances, réunie le 30 novembre 2023,

Vu le rapport DCS2023-030,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (81 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION).

APPROUVE le Budget Primitif du budget annexe « aménagement numérique » de Seine-et-Marne Numérique pour l'exercice 2024, présenté par le Président, en décidant que les crédits admis à ce Budget Primitif sont arrêtés et votés par chapitre budgétaire de chacune des sections d'exploitation et d'investissement.

Le détail des crédits budgétaires 2024 par chapitre sont les suivants :

EXPLOITATION

	Pour rappel Budget Primitif 2023	Budget Primitif 2024
Total dépenses d'exploitation	4 750 000,00 €	9 130 000,00 €
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	645 000,00 €	670 000,00 €
012 CHARGES DE PERSONNEL	200 000,00 €	300 000,00 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 000,00 €	5 000,00 €
66 CHARGES FINANCIERES	600 000,00 €	1 100 000,00 €
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	35 000,00 €	5 000,00 €
022 DEPENSES IMPREVUES	0,00 €	0,00 €
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 000 000,00 €	3 550 000,00 €
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 260 000,00 €	3 500 000,00 €
Total recettes d'exploitation	4 750 000,00 €	9 130 000,00 €
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 250 000,00 €	3 815 000,00 €
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	15 000,00 €
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 500 000,00 €	5 300 000,00 €

INVESTISSEMENT

		Pour rappel Budget Primitif 2023	Budget Primitif 2024
Total dépenses d'investissement		27 920 000,00 €	17 350 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	2 000 000,00 €	2 252 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 000,00 €	10 000,00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 000,00 €	15 000,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 380 000,00 €	5 623 000,00 €
	<i>Immobilisations en-cours Hors opérations</i>	<i>500 000,00 €</i>	<i>23 000,00 €</i>
	<i>Immobilisations en-cours Opération Sem@fibre77 affermage</i>	<i>14 380 000,00 €</i>	<i>3 600 000,00 €</i>
	<i>Immobilisations en-cours Opération Sites isolés</i>	<i>500 000,00 €</i>	<i>2 000 000,00 €</i>
27	Autres immobilisations financières	9 020 000,00 €	4 150 000,00 €
	<i>Autres immobilisations financières Opération Sem@fibre77 1er équipement</i>	<i>4 000 000,00 €</i>	<i>1 700 000,00 €</i>
	<i>Autres immobilisations financières Opération Sem@fibre77 Raccordement</i>	<i>5 000 000,00 €</i>	<i>2 440 000,00 €</i>
	<i>Autres immobilisations financières Hors opérations</i>	<i>20 000,00 €</i>	<i>10 000,00 €</i>
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 500 000,00 €	5 300 000,00 €
Total recettes d'investissement		27 920 000,00 €	17 350 000,00 €
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 000 000,00 €	3 550 000,00 €
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 €	0,00 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	9 660 000,00 €	10 300 000,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	15 000 000,00 €	0,00 €
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 260 000,00 €	3 500 000,00 €


 Olivier LAVENKA
 Président de Seine-et-Marne Numérique

Date de mise en ligne le 08/12/2023